

VILLE DE BILLY-MONTIGNY



Objet : Mise en concurrence de l'occupation du domaine public

Billy-Montigny, le 9 octobre 2026

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de ses festivités d'Halloween, la commune de Billy-Montigny met à disposition plusieurs emplacements sur le domaine public, le samedi 31 octobre 2026, de 16h à 20h.

A cette occasion, la commune de Billy-Montigny souhaite mettre à l'honneur les commerçants en leur proposant de tenir plusieurs stands pour un total de 5 commerces.

Ces lieux constituant des dépendances du domaine public, et afin de se conformer à la législation en vigueur (l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques qui oblige, à partir du 1er juillet 2017, à mettre en concurrence toutes les autorisations d'occupation du domaine public), un dossier de candidature a été mis en place pour ces espaces d'exposition. Vous le trouverez en pièce jointe à ce courrier.

Le dossier sera évalué selon les critères suivants :

- 50% pour la capacité à proposer des produits conçus artisanalement
- 30% pour l'assiduité et le sérieux des commerçants
- 20% pour la décoration de l'emplacement.

Dans ce dossier de candidature, il vous est demandé de renseigner les produits que vous souhaitez commercialiser, mais vous avez également la possibilité de faire des propositions d'articles qui seront appréciés par la commission de sélection.

Votre candidature sera étudiée à partir de :

- l'argumentaire développé dans ce dossier de candidature,
- des compléments d'information fournis dans votre lettre d'accompagnement,
- de photographies significatives présentant vos articles en illustrant votre outil de vente





VILLE DE **BILLY-MONTIGNY**

Attention, les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.

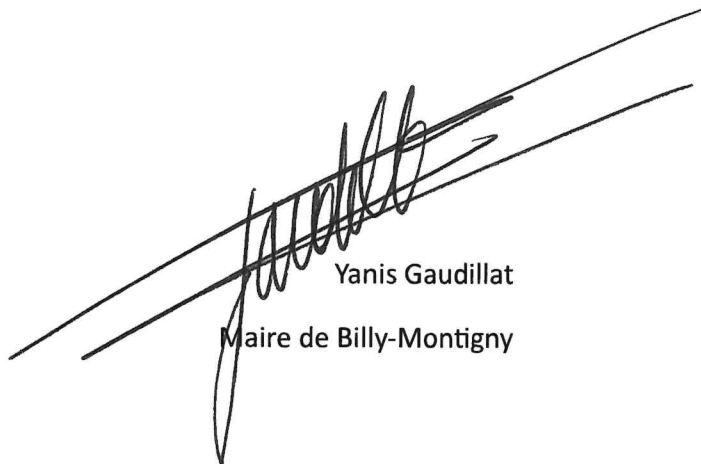
Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet d'une autorisation individuelle, ou d'un courrier de refus le cas échéant. Les places vacantes seront librement attribuées par les organisateurs.

Dossier complet à retourner avant le dimanche 25 octobre 2026 à 23h59, délai de rigueur, à l'attention de :

Monsieur le Maire de Billy-Montigny Mise en concurrence du domaine public Rue Jean
Jaurès 62420 Billy-Montigny

ou par mail à : marie-pierre.guinet@billy-montigny.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Yanis Gaudillat
Maire de Billy-Montigny



VILLE DE BILLY-MONTIGNY

HALLOWEEN - DOSSIER D'INSCRIPTION

La fête d'Halloween de Billy-Montigny a pour objectif de proposer à la population de Billy-Montigny et des villes alentours une animation prenant la forme d'un bal d'Halloween, avec de nombreuses activités pour les enfants, des parcours de l'horreur, des animations musicales pour tout âge et des stands commerçants (alimentaires ou de vente) autour de cette thématique.

Date : Samedi 31 octobre 2026 de 16h à 20h

Lieu : Parc urbain de Billy-Montigny, Avenue de la Fosse 2

Installation des commerçants : de 13 h à 15 h. Ouverture au public : de 16 h à 20 h.

Documents à fournir

- Justificatif d'identité
- Extrait K-bis de moins de trois mois
- Attestation d'assurance professionnelle
- Carte de commerçant non sédentaire (le cas échéant)

Informations personnelles et professionnelles

Nom	
Prénom	
Date et lieu de naissance	
Adresse	
Code postal	
Ville	





VILLE DE **BILLY-MONTIGNY**

Téléphone	
Courriel	
Site web	
Achalandage	
Numéro de K-bis	
N° de carte de commerçant	
Validité de l'assurance	

Véhicule stationné sur l'étal : ☐ Oui ☐ Non ☐ Camion magasin

Nature du commerçant :

Informations techniques

Équipement de votre surface de vente à votre charge

- ☐ Camion magasin
- ☐ Tonnelles (indiquer dimensions)
- ☐ Appareils électriques (indiquer puissance)

Moyens de paiement acceptés : ☐ Cartes bancaires ☐ Chèques ☐ Espèces

Produits proposés à la vente :
.....
.....
.....





VILLE DE **BILLY-MONTIGNY**

Origine des produits :

- ☐ Produits de revente
- ☐ Produits conçus artisanalement
- ☐ Autres à préciser

Antériorité

Participation aux marchés hebdomadaires : ☐ Oui ☐ Non

Commerçant de Billy-Montigny : ☐ Oui ☐ Non

Dépôt des demandes

Les dossiers devront être déposés avant le dimanche 25 octobre 2026 – 23h59.

- Par voie postale : Mairie Billy-Montigny Rue Jean Jaurès 62420 Billy-Montigny
- Par voie électronique à marie-pierre.guinet@billy-montigny.fr

Fait à Billy-Montigny, le _____

Signature du demandeur :

